



PLAN CLIMAT Le SICOVAL s'engage avec vous

Mobilisée depuis plus de 30 ans pour un développement durable de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Sicoval relève le défi de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et lance son Plan Climat Énergie Territorial. Le Sicoval agit déjà en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie SOLEVAL :

Suivi des consommations d'énergie
Charte qualité habitat

Bâtiment à haute qualité environnementale

aide aux énergies renouvelables sur les bâtiments communaux

Pistes cyclables Réseau de chaleur bois
Tri des déchets **BUS EN SITE PROPRE**

animations de sensibilisation des habitants et des scolaires

Collectivités, acteurs du territoire, entrepreneurs, associations, citoyens... nous avons tous un rôle à jouer. Ensemble, bâtissons un plan d'actions ambitieux pour lutter contre le changement climatique et agissons !

Contacts :

Service Veille écologique du Sicoval 05 31 84 27 39 / www.sicoval.fr
Soleval, Agence locale de l'énergie 05 61 73 38 81 / www.soleval.org



Ce document est téléchargeable sur le site :
www.agir-pour-le-climat.fr



AGIR POUR LE CLIMAT En Midi-Pyrénées



OBJECTIF :
une tonne de CO₂ par personne en moins



Je peux le faire

www.agir-pour-le-climat.fr



Distribué en Midi-Pyrénées, ce guide est conçu pour vous donner des réponses concrètes et vous aider à agir dans votre quotidien :

- Pourquoi faut-il agir face au changement climatique ?
- À quelles problématiques doit-on faire face, quelles conséquences sont déjà visibles ?
- Quelles mesures régionales sont mises en place par les pouvoirs publics ?
- Quelles actions possibles pour que chacun réduise ses émissions de gaz à effet de serre ?

Se loger, se déplacer...

Objectif: 1 tonne de CO₂ en moins par personne.

Sommaire

PAGES 3, 4 ET 5

Lutter contre le changement climatique : constats, conséquences, mesures, actions

PAGES 6 À 9

À vous d'agir ! Bouger autrement

PAGES 10 À 12

À vous d'agir ! À la maison et au bureau

PAGE 13

Calculez le résultat de vos actions

PAGE 15

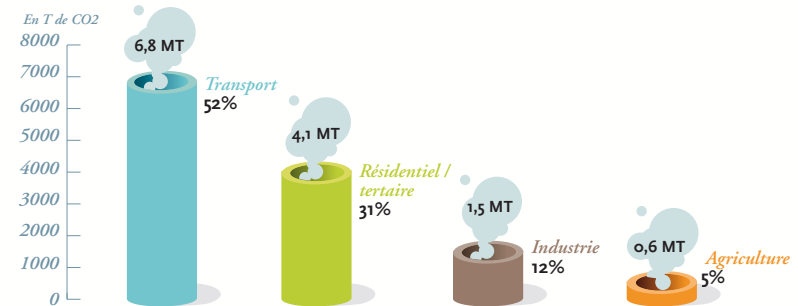
Contacts utiles en région

Constats :

Face au défi du changement climatique, partagé désormais par l'ensemble des pays du monde, la France s'est engagée, dans le cadre du protocole de Kyoto, à ne pas augmenter ses émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2050, elle vise à diviser par quatre ses émissions.

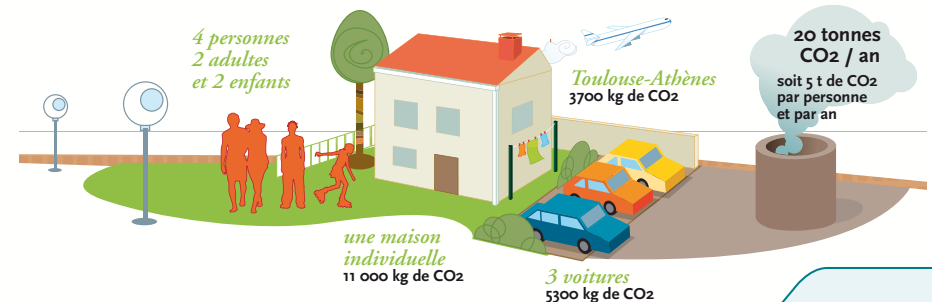
Les émissions de gaz à effet de serre ont diverses origines. Essentiellement liées à l'activité humaine, on distingue émissions de gaz à effet de serre directes (liées à nos consommations directes d'énergie pour le transport, le chauffage ou la production d'eau chaude), et émissions indirectes (liées à la production des biens et services que nous consommons, individuellement et collectivement).

Répartition des émissions directes de CO₂ d'origine énergétique pour Midi-Pyrénées en 2005



Source : OREMIP

Exemple d'émissions directes annuelles liées à l'énergie d'une famille moyenne :



Conséquences

Avec l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre, les effets du changement climatique dans notre région sont déjà visibles :

- augmentation de 1,1°C de la température moyenne par rapport à 1900,
- impacts sur la biodiversité locale (faune, flore),
- conséquences sur les ressources naturelles, les cultures, les activités touristiques...

Dans les Pyrénées, depuis plusieurs années, l'association Moraine observe la régression générale des glaciers due à une faible accumulation neigeuse en hiver et une fonte importante en été.



Le glacier d'Ossoue illustre de manière implacable la régression récente des masses glaciaires pyrénéennes. Entre 1911 et 2005, le glacier a reculé de 450 mètres et sa superficie est passée de 90 à 50 hectares. En 2006, une prospection radar a permis d'estimer l'épaisseur maximale du glacier à environ 50 mètres. Source + photos : Association Moraine (Association Pyrénéenne de Glaciologie). www.moraine.fr

Mesures publiques

En Région Midi-Pyrénées : des engagements dans la durée

Depuis 2000, la Région Midi-Pyrénées et l'ADEME se sont engagés dans des mesures qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans différents domaines (transports, bâtiments, énergies renouvelables, démarches de développement durable) en aidant des projets de collectivités ou d'entreprises. Entre 2000 et 2006, l'application de cette politique au travers du **Programme Régional de Lutte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable (PRELUDE)** a permis de réduire les émissions régionales de 32 000 tonnes de CO₂/an.

En complément du **crédit d'impôt de l'État**, la Région apporte **une aide aux particuliers** qui installent des équipements de solaire thermique : depuis le lancement du Plan Soleil en 1999, plus de 10 500 Chauffe-Eau Solaires Individuels (CESI) et plus de 900 Systèmes Solaires Combinés (SSC) ont été soutenus (bilan fin 2007). Ces installations permettent aujourd'hui d'éviter l'émission de 15 500 tonnes de CO₂.

Enfin, en qualité d'autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs depuis 2002, la Région modernise et développe les services TER dans le but d'offrir des trains plus nombreux et plus confortables et des horaires mieux adaptés aux besoins quotidiens des voyageurs. En 10 ans, la Région a plus que doublé le nombre de trains régionaux quotidiens. Elle a récemment signé avec la SNCF et RFF, un « **Plan Rail** » de plus de 820 millions d'euros pour rénover l'ensemble du réseau ferroviaire régional d'ici 2013.

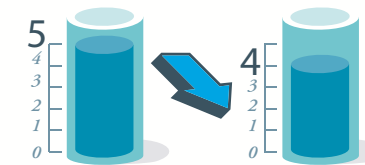
Actions

Il est temps d'agir en se fixant des objectifs individuels

OBJECTIF : 1 TONNE DE CO₂ EN MOINS PAR PERSONNE

En France, chaque personne émet environ 6 tonnes de CO₂ par an (émissions directes et indirectes)*. En Midi-Pyrénées, pour les seules émissions directes de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie des ménages, si on divise l'ensemble des émissions par le nombre d'habitants, chacun de nous est « responsable » de l'émission de près de 5 tonnes de CO₂ par an. Respecter les objectifs de la France signifie que chacun de nous doit diminuer ses émissions directes de GES de l'ordre de 1 tonne par an pour passer de 5 à 4 tonnes.

Midi-Pyrénées - 1 tonne par personne et par an



Quelle que soit votre situation personnelle, vous pouvez contribuer de façon non négligeable à un effort collectif et récolter certains bénéfices immédiatement ou à moyen terme tels que :

- des économies financières,
- dans certains cas, une amélioration de la qualité de l'air,
- une meilleure préservation de l'environnement régional.

Pour cela, quelques idées d'actions vous sont proposées dans les pages suivantes. Chaque action est classée selon son efficacité en terme de :

1- réduction des émissions de GES :

- A** Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
- B** Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
- C** Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

2- économies financières



Pour mesurer vos engagements, vous devez cocher les actions que vous êtes en mesure de mettre en œuvre, puis faire vos comptes page 13 afin d'évaluer le niveau de réduction de CO₂ que vous pouvez atteindre.

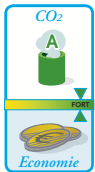


*Source : ADEME 2002. INSEE 2005 pour le nombre de personnes par ménage.

Mémo

Gaz à effet de serre (GES) :
Les émissions de gaz à effet de serre modifient le climat. Plusieurs gaz possèdent cet effet. Le protocole de Kyoto en reconnaît six : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).
Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre en proportion et en évolution. Il est essentiellement issu de nos consommations d'énergies.
1 tonne de CO₂ :
Une tonne équivaut à 1000 kilogrammes. Le volume d'une tonne de CO₂ sous forme de gaz remplirait une maison à deux étages comportant trois chambres à coucher.

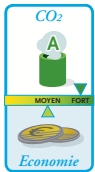
Ce qui est efficace et peut permettre de faire des économies : les bons réflexes



Je vais déménager, je choisis le lieu situé le plus près des transports publics et des activités familiales

Un véhicule coûte cher et coûtera de plus en plus cher. Il est responsable de plus du tiers des émissions de GES d'une famille. Il est donc primordial de réfléchir à l'accessibilité de mon domicile en transports en commun, de la proximité de mon lieu de travail, et des activités quotidiennes de ma famille.

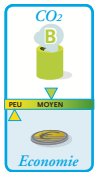
Je peux le faire



Respecter les limitations de vitesse et adopter une écoconduite

Réduire la vitesse de 20 % diminue de 20 % nos consommations et permet d'allonger la durée de vie des pneus. Adopter une conduite souple, anticiper les ralentissements en utilisant le frein moteur sont autant de comportements qui permettent de conduire de manière plus tranquille et plus sûre, de faire jusqu'à 40 % d'économies de carburant, et d'améliorer la qualité de l'air.

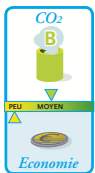
Je peux le faire



Acheter une voiture adaptée à mes besoins

Des éléments tels que le système 4 roues motrices, la traction intégrale, la cylindrée du moteur, le poids du véhicule ou la dimension des pneus ont des répercussions importantes sur les consommations de carburants. Aussi, je choisis un véhicule dont la taille et la puissance ne sont pas surdimensionnées par rapport à mes besoins.

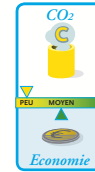
Je peux le faire



Bien entretenir mon véhicule

Une voiture mal entretenue consomme plus de carburant. Il est nécessaire de remplacer l'huile et les filtres usagés régulièrement et de vérifier la pression des pneus chaque mois afin d'obtenir des conditions optimales de fonctionnement.

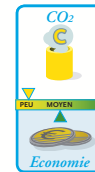
Je peux le faire



Réduire l'usage de la climatisation dans ma voiture

La climatisation augmente la consommation de carburant de mon véhicule de 15 à 20 % en ville et de 3 à 10 % sur route. Si j'ouvre mes fenêtres et stationne mon véhicule à l'ombre, cela peut permettre de minimiser son usage.

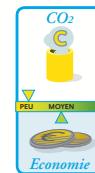
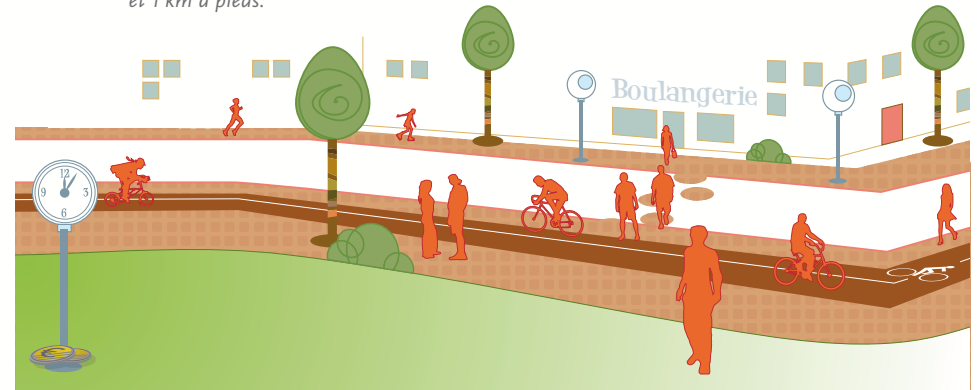
Je peux le faire



Remplacer des tout petits déplacements en voiture par la marche ou le vélo

Car les moteurs et les équipements de dépollution (filtres à particules, injection directe) ont besoin de « chauffer » pour être efficaces. C'est pendant les premiers kilomètres qu'un véhicule consomme le plus de carburant (+ 50 % pendant le premier kilomètre, + 25 % pendant le second), et émet le plus de polluants. En ville, en 15 mn, je peux faire en moyenne, 3 km en vélo et 1 km à pieds.

Je peux le faire



Remplacer des déplacements professionnels par des réunions téléphoniques ou des visioconférences

Dès que possible. Cela permettra de réaliser des économies, mais aussi d'améliorer mon confort quotidien de travail et donc mon efficacité.

Je peux le faire

Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO2



- A Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
- B Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
- C Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

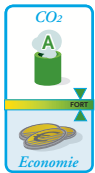
Economies financières



Curseur d'évaluation



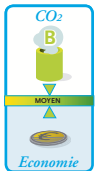
Ce qui est efficace mais demande plus de volonté, est plus cher ou ne dépend pas que de moi



Prendre les transports en commun pour aller travailler

Si je passe de la voiture aux transports en commun pour aller travailler, non seulement les émissions polluantes seront très fortement réduites, mais le budget consacré à ce déplacement sera fortement diminué et le temps de trajet pourra être utilisé pour lire, travailler... ou dormir.

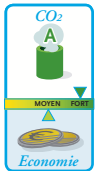
Je peux le faire



Réduire l'utilisation de ma voiture de 10 % :

- en utilisant les transports en commun, le vélo, la marche,
- en faisant mes courses chez les commerçants de mon quartier, près de chez moi,
- en combinant mes déplacements pour n'avoir à me déplacer qu'une fois.

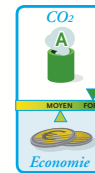
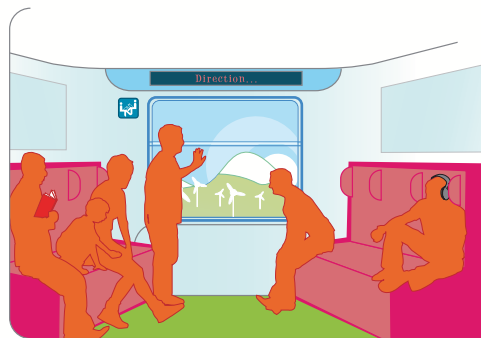
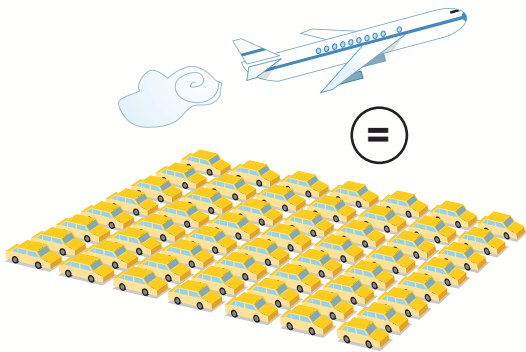
Je peux le faire



Limiter mes déplacements en avion

Un avion équivaut à autant de petites voitures qu'il y a de sièges passagers ! Sur le trajet Paris-Toulouse, l'avion peut consommer jusqu'à 6 fois plus d'énergie et émettre 15 fois plus de CO₂ que le train. Alors j'en modère l'usage et je préfère le train !

Je peux le faire



Acheter un petit véhicule

Si je suis célibataire, ou si je souhaite acheter une deuxième voiture, je choisis un véhicule de petite taille, et de faible cylindrée. Ce véhicule émettra en moyenne la moitié des GES émis par un véhicule classique. Son achat permet de bénéficier d'aides publiques de l'État (bonus écologique).



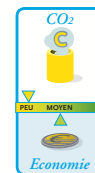
Je peux le faire



Vendre ma deuxième voiture

C'est possible si je déménage, ou si j'habite déjà à proximité de transports en commun qui peuvent me permettre de me rendre à mon travail. Je peux également pratiquer l'auto-partage : plus de voiture à entretenir, un budget déplacement réduit de 30 %. Un abonnement de 10 à 20 € par mois, un coup de téléphone pour réserver, et le tour est joué ! Le prix du km parcouru est d'environ 0,40 €, carburant inclus. Même si cela demande un effort important pour changer mes habitudes et mon organisation personnelle, ne conserver qu'une seule voiture est une action immédiatement efficace et rentable.

Je peux le faire



Amener mes enfants à l'école à pied ou en vélo (pédibus et cyclobus), s'organiser avec mes collègues pour covoiturer

... afin de me rendre à mon travail sont autant de solutions qui permettent de réduire mes émissions et faire des économies.

Je peux le faire



Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO₂

- A** Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
- B** Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
- C** Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

Economies financières



Curseur d'évaluation

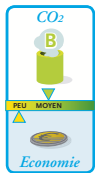


Pour aller plus loin :

- Comparateur des modes de transports : www2.ademe.fr/eco-deplacements/
- Transports express régionaux : www.transports.midipyrenees.fr/navitia/iti_1_phonetic.asp
- www.ter-sncf.com/midi_pyrenees/index.asp
- Transports en commun de l'agglomération toulousaine : www.tisseo.fr/
- Covoiturage : www.covoituval.org/
- Consommation de carburant et niveau d'émission des véhicules : www.ademe.fr/auto-diag/transports/rubrique/CarLabelling/
- Le bonus-malus écologique : www.cnasea.fr/accueil/bonusseco.html

Que vous soyez propriétaire ou locataire, chez vous ou au bureau :

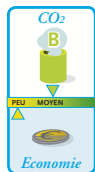
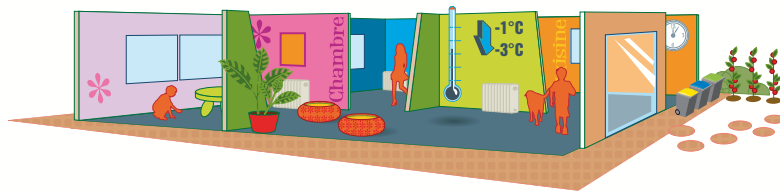
Ce qui ne coûte presque rien et peut rapporter gros : les bonnes habitudes



Baisser la température de chauffage

Baisser de 1°C de façon générale, et de 3°C la nuit et lorsque je m'absente permet de réaliser des économies de plus de 10% sur le chauffage.

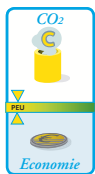
Je peux le faire



Installer des appareils hydroéconomiques : pomme de douche, réducteur de débits

Ce projet ne me demandera que quelques euros d'investissement et quelques minutes d'installation pour des économies très rapides. En effet, l'économie est double : économie d'eau froide et d'eau chaude, donc économie d'énergie.

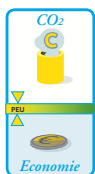
Je peux le faire



Éteindre systématiquement les lumières et appareils électriques en cas d'absence

Pour cela, je peux installer des multiprises à interrupteur ou détecteur de présence, car en veille ou même simplement branchés, certains appareils continuent de consommer de l'énergie.

Je peux le faire



Configurer mon ordinateur en mode économie d'énergie

Si j'achète un ordinateur de bureau qui répond aux exigences Energy star, cette fonction est automatiquement activée. Si cela n'est pas le cas, deux options sont à activer :

- la mise en veille de l'écran au bout de quelques minutes,
- la mise en veille de l'ordinateur au bout de quelques minutes.

Je peux le faire

Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO₂



- A** Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
- B** Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
- C** Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

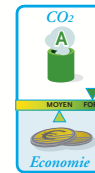
Economies financières



Curseur d'évaluation



Vous êtes déjà propriétaire de votre logement : Ce qui demande plus de volonté ou qui est plus cher ou plus compliqué :



Isoler thermiquement un logement ancien

Que ce soit au niveau de la toiture, des ouvertures, des murs et du sol, un logement bien isolé permet de réduire très significativement sa dépense d'énergie, comparativement à un logement mal isolé. Les travaux d'isolation bénéficient d'aides publiques de l'État.

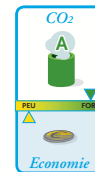
Je peux le faire



Remplacer ma vieille chaudière fuel par une chaudière à gaz basse température ou à condensation

Le gaz permet de réduire les émissions de 33% par rapport au fuel. De plus, les nouvelles chaudières ont des niveaux d'efficacité beaucoup plus importants et permettent de réduire de façon conséquente consommations d'énergie et dépenses financières. Ce type d'installation bénéficie d'aides publiques de l'État.

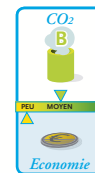
Je peux le faire



Me chauffer principalement avec du bois

Le bois est une énergie renouvelable disponible en quantité dans notre région. Qu'il soit utilisé dans une chaudière, un insert ou un poêle, grâce à des équipements de qualité (label flamme verte), il me permettra de réduire notablement mes frais de fonctionnement. Ce type d'installation bénéficie d'aides publiques de l'État.

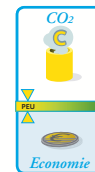
Je peux le faire



Installer un chauffe-eau solaire

L'eau chaude sanitaire peut être chauffée grâce à l'énergie solaire, qui est gratuite. Les émissions de CO₂ ainsi évitées dépendent de l'énergie que j'utilise par ailleurs. Elles seront importantes si j'évite la consommation de fuel ou de gaz et moindres si je substitue de l'électricité. Ces installations étant encore coûteuses, elles bénéficient d'aides publiques de l'État et de la Région.

Je peux le faire



M'équiper d'appareils électriques performants : réfrigérateur, congélateur, ampoules...

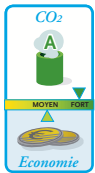
Préférer un appareil ménager de classe A ou A+, des ampoules à économie d'énergie ou des équipements informatiques Energy star (label d'efficacité énergétique des équipements de bureau). Même un peu plus chers à l'achat, ils seront plus économes en fonctionnement et le surcoût sera vite rentabilisé.

Je peux le faire

En savoir plus :

Site d'energy star : www.eu-energystar.org/fr/index.html
 Comparateur des prêts dédiés aux économies d'énergie : www.ademe.fr/internet/EcoPrets/
 Le crédit d'impôt : www.ademe.fr/credit-impot/
www.flammeverte.org www.qualit-enr.org
 Solaire thermique, les aides de la Région : www.midipyrenees.fr

Vous allez construire, déménager ou acheter un logement :



Choisir un logement avec une bonne performance énergétique

Je peux le faire

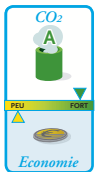
Depuis 2007, pour tout logement loué ou acheté, le vendeur ou le bailleur doit fournir un diagnostic de performance énergétique du logement (DPE). Il permet de classer les logements de A à G. Le niveau des loyers ou des prix d'achat n'est pas aujourd'hui directement relié aux coûts de fonctionnement du logement ; il est donc particulièrement judicieux de choisir le logement en fonction de ce critère.



Vivre dans un appartement plutôt que dans une maison individuelle

Je peux le faire

Les appartements sont beaucoup moins consommateurs d'énergie à superficie égale que les maisons car la surface en contact avec l'extérieur est moindre. De plus, les appartements sont souvent situés dans des zones urbaines plus denses, plus proches des services et des transports en commun. Pour comparer les coûts entre ces deux solutions, il est impératif de tenir compte des coûts de transports ajoutés aux frais de location ou d'achat. Même si le foncier est moins cher, la différence peut être bien moindre, voire positive, si l'on rajoute les frais de déplacements.



Construire un logement basse consommation (classe A)

Je peux le faire

Au-delà de la performance énergétique imposée par la réglementation thermique, il est possible de construire un logement basse consommation. Il existe différents labels qui attestent de la performance énergétique et environnementale des logements. Le label le plus performant actuel est le label Bâtiment Basse Consommation (BBC), avec une déclinaison régionale Effinergie. Il permet de disposer d'un logement correspondant au niveau A de l'étiquette énergie.

En savoir plus :

Le DPE : www.logement.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=1342
 La réglementation thermique : www.rt-batiment.fr
 Label effinergie : www.effinergie.org/

Niveau d'efficacité des réductions des émissions de CO₂



- A** Réduction des émissions supérieure à 0,5 tonne/an
- B** Réduction des émissions entre 0,1 et 0,5 tonne/an
- C** Réduction des émissions inférieure à 0,1 tonne/an

Economies financières



Curseur d'évaluation

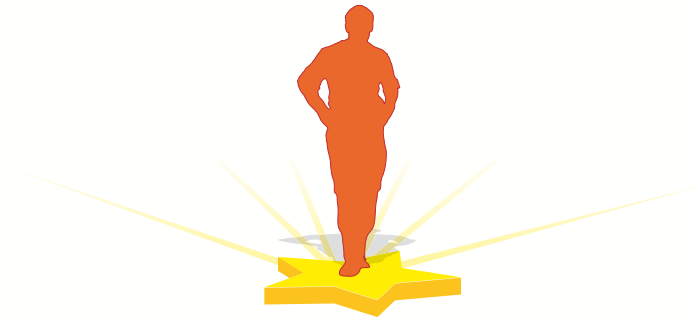


Calculez le résultat de vos actions



Vous venez de cocher un certain nombre d'actions envisagées. Inscrivez le nombre d'actions A, B et C que vous avez choisies, puis faites le calcul comme indiqué dans ce tableau.

A	_____ X 0,5 = _____ tonnes
B	_____ X 0,1 = _____ tonnes
C	_____ X 0,05 = _____ tonnes
Total = _____ tonnes	



une tonne ou plus : Bravo !

L'objectif individuel est atteint. Vous pouvez être satisfait de votre effort, vos actions vont contribuer de façon significative à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dans votre région. Agissez et sensibilisez vos proches.

moins d'une tonne :

- Si vous avez déjà choisi tout ce que vous pouvez faire, c'est déjà bien ! Votre contribution même limitée n'en demeure pas moins indispensable. Continuez.

- Vous souhaitez aller encore plus loin ? Retournez sélectionner des actions supplémentaires et réévaluez vos nouveaux choix. L'importance de votre contribution sera à la hauteur des enjeux et des bénéfices associés.

Plus d'information, des actions concrètes et des retours d'expérience sur : www.agir-pour-le-climat.fr

Aller plus loin : agir aussi sur nos émissions indirectes...

Les pages précédentes du guide ont montré qu'à travers nos **consommations d'énergie**, il est relativement facile de réduire de façon significative nos émissions directes de gaz à effet de serre. C'est économique et c'est bon pour la planète.

Mais d'autres actions sont également souhaitables dans nos **choix de consommation** et plus généralement notre **mode de vie**. Ainsi, acheter des produits locaux (circuits courts), manger des fruits et légumes de saison, limiter la consommation de viandes, éviter le sur-emballage et la production de déchets inutiles... Autant d'actes de la vie quotidienne qui limiteront aussi les émissions indirectes de gaz à effet de serre.

Pour avoir une vision complète de vos émissions et d'autres idées d'actions à mener pour participer à l'effort mondial de lutte contre le réchauffement climatique, plusieurs outils existent sur Internet et vous aideront à réduire significativement vos émissions dans tous les actes de la vie quotidienne : le quizz « Agir pour le climat en Midi-Pyrénées », le calculateur Climact, le Bilan Carbone personnel...

Sachez que vous êtes déjà très nombreux à agir. Si un seul habitant de Midi-Pyrénées sur 10 réduit ses émissions d'une tonne de CO₂ sur une année, notre région pourra atteindre rapidement une réduction significative (de l'ordre de 250 000 tonnes) de ses émissions annuelles de gaz à effet de serre.



**Acheter des produits locaux,
manger des fruits et légumes de saisons**



**Éviter le sur-emballage
et la production de déchets inutiles**

En savoir plus :

Le portail régional dédié à la lutte contre les changements climatiques :

www.agir-pour-le-climat.fr

Calculez vos émissions actuelles :

www.bilancarbonatepersonnel.org

Mesurez la totalité de vos impacts (émissions directes et indirectes) :

www.ademe.fr/climact

Site de Jean-Marc JANCOVICI (expert international) :

www.manicore.com/



INFO ÉNERGIE près de chez vous des conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

ARIEGE

PHEBUS ARIEGE

Le ploumail

09600 DUN

Tel : 05 61 68 09 79

Tel/Fax : 05 61 68 62 17

Courriel : infoenergie@phebus-ariège.org

AVEYRON

ADIL de l'AVEYRON

7, place Sainte-Catherine

12000 RODEZ

Tel : 05 65 68 06 41

Fax : 05 65 73 18 18

Courriel : info.energie12@orange.fr

GERS

CAUE du GERS

29, chemin de Baron

32000 AUCH

Tel : 05 62 63 49 65

FAX : 05 62 61 81 83

Courriel : eie32@wanadoo.fr

HAUTE-GARONNE

SOLAGRO

75, voie du TOEC

31076 TOULOUSE cedex

Tel : 05 67 69 69 67

Fax : 05 67 69 69 00

Courriel : info.energie@solagro.asso.fr

SOLEVAL

2, place Pablo Picasso

31520 RAMONVILLE

Tel : 05 61 73 38 81

Courriel : infoenergie@soleval.org

HAUTES-PYRENEES

CIEN

ZA Bastillac Nord

Rue du 19 mars 1962

65000 TARBES

Tel : 05 62 93 93 13

Fax : 05 62 93 10 39

Courriel : infoenergie65@cién.org

LOT

QUERCY ENERGIES

Hôtel du Département,

place Chapou

46000 CAHORS

Tel : 05 65 35 30 78

Fax : 05 65 35 07 06

Courriel : info@quercy-energie.fr

TARN

IDRR et CAUE du TARN

188, rue de Jalard

81000 ALBI

Tel : 05 63 60 16 80

Fax : 05 63 60 16 71

Courriel : eie81@wanadoo.fr

TARN ET GARONNE

CAUE du TARN ET GARONNE

64, rue de la résistance

82000 MONTAUBAN

Tel : 05 63 91 42 70

Fax : 05 63 91 22 12

Courriel : infoenergie82@yahoo.fr